

Le tableau 11 donne la répartition par province et par genre d'hôpitaux des installations de radiologie, de laboratoire clinique et de physiothérapie des hôpitaux publics et fédéraux. Presque 90 p. 100 des hôpitaux répondants étaient pourvus d'appareils de radiologie, plus de 82 p. 100 avaient un laboratoire médical, mais seulement 27 p. 100 étaient équipés pour la physiothérapie. La plupart des hôpitaux généraux avaient un service de radiologie et une forte proportion des hôpitaux pour tuberculeux avaient un service de radiologie ainsi qu'un laboratoire médical.

Pour l'année 1959, 954 hôpitaux ont déclaré des dépenses de 632 millions en frais de gestion et des recettes de 611 millions, soit 473 millions provenant des malades, 100 millions de subventions des gouvernements et 38 millions provenant d'autres sources. Le tableau 12 montre que les hôpitaux généraux et spéciaux pouvaient compter pour une bonne part sur leurs propres recettes alors que les hôpitaux pour maladies mentales et les sanatoriums pour tuberculeux dépendaient principalement de l'aide des gouvernements. En 1959, les hôpitaux généraux et spéciaux ont reçu \$46 des malades pour un dollar des gouvernements. Les hôpitaux pour maladies mentales, par contre, ont reçu \$15 de subventions pour un dollar d'autres recettes, ce qui constitue une augmentation marquée sur 1958 (\$9 pour \$1). La provenance des recettes des sanatoriums pour tuberculeux n'a guère changé de 1958 à 1959. Il convient de signaler que les «subventions des gouvernements» ne comprennent pas, dans le présent contexte, les paiements à l'égard de chaque malade au titre des soins; ces paiements figurent dans le revenu provenant des malades.

La moyenne des frais de gestion des hôpitaux généraux a été de \$20.45 par jour d'hospitalisation en 1959, contre \$16.59 en 1958; l'augmentation de \$3.86 est due presque autant aux traitements et salaires qu'aux autres dépenses. Ce sont les

### RÉPARTITION PROCENTUELLE DES RECETTES D'EXPLOITATION DES HÔPITAUX PUBLICS, SELON LA CATÉGORIE, 1950-1959

(SANS LES TERRITOIRES; SANS TERRE-NEUVE EN 1950-1952)

